

il faudra après que tout sera dit arriver à un transfert de la technologie à des conditions qui reconnaissent autant les besoins des pays destinataires que les droits des pays qui les ont mises au point; l'accès aux marchés ne serait guère amélioré si les pays industrialisés devaient adopter temporairement des mesures protectionnistes pour protéger l'emploi dans les secteurs les plus vulnérables de leur économie.

J'ai conclu que, pour notre part, soucieux des intérêts légitimes des Canadiens et des revendications aussi légitimes des pays en voie de développement, nous nous efforcions de garder un esprit ouvert à l'égard de ces questions complexes, d'étudier toutes les possibilités de changements et de définir des positions souples, en prévision des négociations concrètes et substantielles que nous espérons pour bientôt. Dans cette perspective, le Gouvernement du Canada a constitué un comité interministériel chargé d'étudier l'ensemble de nos relations économiques avec le Tiers-Monde; et j'ai assuré mes hôtes que leurs points de vue seraient sérieusement pris en considération dans les travaux de ce comité.